



Convocation à l'Assemblée Primaire

Les citoyennes et citoyens de Saint-Léonard sont convoqués le

lundi 27 novembre 2006, à 20h00,
à la salle communale du Home "Le Carillon".

Ordre du jour :

- I. Aménagement zone Mangold, décision en application de l'article 17 al. c) de la LCo.
- II. Budget 2007, présentation et adoption.
- III. Plan financier 2007-2010, présentation.
- IV. Echange de terrains entre la Paroisse et Municipalité, décision en application de l'article 17 al. g) de la LCo.
- V. Divers.
- VI Lecture du procès-verbal, acceptation.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

BUDGET 2007

APERCU GENERAL

Compte de fonctionnement	Comptes 2005	Budget 2006	Budget 2007
--------------------------	-----------------	----------------	----------------

Résultats avant amortissements comptables

Charges financières	4'876'938	5'173'250	6'658'950
Revenus financiers	7'201'316	6'567'500	7'962'900
Marge d'autofinancement	2'324'378	1'394'250	1'303'950

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement	2'324'378	1'394'250	1'303'950
Amortissements ordinaires	864'984	851'101	885'299
Amortissements complémentaires	500'000	0	0
Amortissement découvert au bilan	0	0	0
Excédent de revenus (+) charges (-)	959'395	543'149	418'651

Compte des investissements

Dépenses	464'552	925'000	1'683'000
Recettes	94'566	50'000	56'500
Investissements nets (négatifs)	369'986	875'000	1'626'500

Financement

Marge d'autofinancement	2'324'378	1'394'250	1'303'950
Investissements nets (négatifs)	369'986	875'000	1'626'500
Insuffisance de financement			322'550
Excédent de financement	1'954'392	519'250	

N.B. : il y a lieu de tenir compte dans le budget 2006, qu'un investissement de fr. 300'000.-- pour le réseau d'eau potable n'a pas été réalisé et a été reporté sur le budget de l'année 2007

Informations générales

1. PRÉAMBULE

Le budget 2007 est réalisé sur la base du nouveau plan comptable harmonisé des communes valaisannes qui permettra une comparaison objective de leur fonctionnement. Cela implique une modification en profondeur des différents postes du budget communal et rend quasi impossible la comparaison avec les comptes et budgets des années précédentes. De plus, l'éclatement de différents postes rend parfois ardue la compréhension générale de ce plan comptable. En fait, le point de repère reste la marge d'autofinancement, voire l'excédent de revenu après amortissement, les balances par poste étant par ailleurs toutes modifiées.

Tenant compte de ces facteurs et de son désir de transparence, le conseil communal a décidé de vous présenter dans ce document une version résumée, mais cependant très complète du budget 2007. Cette version servira de base pour la comparaison entre les différents exercices à venir. Si besoin est, l'ensemble des comptes détaillés est comme par le passé à votre disposition au bureau communal.

2. COMPTE DE FONCTIONNEMENT

a) Dépenses

Le budget 2007 du compte de fonctionnement reste stable. Il intègre cependant quelques nouvelles dépenses ou modifications de montants présentés ci-après :

Personnel communal : M. Josy Bruttin fera valoir son droit à la retraite en août 2007. Afin de répondre aux besoins des travaux publics, son poste (actuellement à 50%) sera repourvu au taux d'occupation de 100%, dès mars 2007.

Sécurité publique : la mise à jour des équipements du corps des sapeurs-pompiers initiée en 2006 se poursuit et se traduit par un budget de CHF 20'000.--, subventionné par l'Etat du Valais à hauteur de CHF 5'000.--.

Garderie d'enfants : la garderie d'enfant "La Filouterie" est désormais reprise par la commune et placée par mandat sous la gestion du CMS de Sierre. Les frais de fonctionnement prévus s'élèvent à environ CHF 20'000.--, après déduction des subsides et des contributions des parents.

Eau potable et eaux usées : le coût de la collaboration mise sur pied en 2006 avec ESR pour la facturation de l'eau potable et le relevé des plans communaux d'introduction du réseau d'eau potable est budgété à CHF 8'500.-- et ceux des eaux usées à CHF 10'500.--. A noter également une augmentation de CHF 8'000.-- durant 4 ans de la participation à la STEP de Chandoline pour les investissements liés aux traitements des boues d'épuration.

Entretien de la Lienne : un montant de CHF 20'000.-- est prévu pour l'assainissement du lit de la Lienne. Ce montant est en partie subventionné dans le montant global de subventions de CHF 30'000. -- accordé par l'Etat du Valais pour l'entretien des cours d'eau.

Fonds de péréquation financière : reflet de la bonne situation financière de notre commune, ce fonds passe de CHF 33'000.-- à CHF 39'000.--.

b) Revenus

Finances et impôts : la situation fiscale 2007 tient compte de la mise en application des décisions de compensation de la progression à froid (2 x 5%) et des mesures fiscales en faveur de la famille, de l'économie et d'autres domaines, qui tendent à diminuer les entrées fiscales. D'autres mesures, telles que l'adaptation des valeurs fiscales des immeubles non agricoles (bien-fonds, immeubles et bâtiments industriels) tendent à augmenter les entrées fiscales.

Tenant compte de ces facteurs, le total des rentrées fiscales est estimé à CHF 4'757'000.--, alors que la somme des intérêts passifs se monte à CHF 268'000.--.

c) Marge d'autofinancement avant amortissements

La marge d'autofinancement (calculée avant amortissements) est budgétée à Fr. 1'303'950.-- et correspond aux attentes.

3. INVESTISSEMENTS

Après quelques années de faibles investissements résultant d'abord d'une période caractérisée par des marges d'autofinancement plus faibles, puis par le désir de diminuer l'importance de la dette communale, le budget 2007 propose des investissements importants destinés à la réalisation de projets publics et d'infrastructures de base, ainsi qu'à des études préparant la planification d'investissements à venir.

a) Réalisations de projets publics et d'infrastructures de base

Approvisionnement en eau potable : l'étude d'un nouveau réservoir d'eau potable pour la commune d'une capacité estimée à 2'000 m³ et les premiers travaux préparatoires sont devisés à CHF 100'000.--. Le remplacement du puits n° 1 de St-Léonard par un raccordement au réseau d'eau potable de Sion (nouveau puits de Bramois) est reporté au budget 2007. Ces travaux n'ont pu être réalisés en 2006 suite aux oppositions à traiter relatives aux zones de protection du nouveau puits. Le montant de CHF 300'000.--, prévu en 2006, est donc reporté au budget 2007.

Réseau d'eaux usées : en application du PGEE, des mesures prioritaires dans la zone de captage du puits de pompage n° 1 situé près de la route cantonale doivent être réalisées afin de garantir l'exploitation de ce puits jusqu'au raccordement au réseau d'eau de Sion. Montant de l'investissement : env. CHF 80'000.--.

Dépôt militaire et zone de Beulet : le conseil communal a obtenu l'accord de l'armée suisse pour le rachat du dépôt militaire de Beulet, destiné à terme à accueillir les travaux publics. Un montant de CHF 152'000.-- est prévu pour son achat et l'équipement de base en électricité. Une extension du réseau d'égout et d'eau potable jusqu'à ce dépôt permettra, outre l'équipement complet de cette zone à bâtir, de récupérer les eaux usées du local de la pétanque et d'installer une borne hydrante à proximité des bâtiments de Beulet, le tout pour un montant estimé à CHF 150'000.--.

Zone industrielle de Mangold : afin de garantir l'avenir de la zone industrielle de Mangold et pour répondre à la demande d'entreprises intéressées, un montant de CHF 650'000.-- est prévu pour la réalisation des équipements et de la route d'accès 40 t. Ce montant est la première étape d'un total estimé à environ CHF 900'000.-- pour les équipements de base de la zone, le montant restant d'environ CHF 250'000.-- étant à prévoir au budget 2008.

Divers : d'autres investissements aux montants moins importants sont énumérés dans le chapitre investissements de ce fascicule.

b) Planifications d'investissements à venir

Diverses études sont prévues pour les investissements à venir, soit :

Bâtiment des travaux publics : le dépôt de Beulet est à équiper et à aménager, voire à compléter en fonction des besoins qui seront résumés dans cette étude (CHF 10'000.--).

Garderie et étude sismique du bâtiment des écoles : une étude de garderie portant sur l'extension du bâtiment des écoles en direction du home est proposée, intégrant une étude sismique du tout en fonction des prescriptions cantonales (CHF 25'000.--).

c) Produits

Des produits estimés à CHF 56'500.--, liés aux taxes de raccordement eau et égouts et à des subsides cantonaux ramènent l'investissement net à CHF 1'626'500.--, dont CHF 300'000.-- du raccordement à l'eau potable sont un report du budget 2006 et disponibles sans recours à l'emprunt. Tenant compte de ces éléments, on peut donc dire que la marge d'autofinancement 2006 couvre les investissements nets prévus en 2006.

4. CONCLUSION

Ce budget 2007, se caractérise par une stabilité du compte de fonctionnement et par un budget d'investissement important et multisectoriel, correspondant à la marge d'autofinancement et évitant le recours à l'emprunt. Il est le point de départ d'une série de projets d'importance apparaissant dans la planification financière 2007. Ces projets sont indispensables à la mise à niveau des infrastructures communales de base (eau potable, égouts, équipements de zones) et d'intérêt général (bâtiments TP, bâtiments scolaires, garderie, salle de gymnastique polyvalente).

Budget récapitulatif de clôture 2007

Fonctionnement et Investissements

	Fonctionnement		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	743'100.00	64'500.00	55'000.00	6'500.00
1 Sécurité publique	357'050.00	121'500.00	50'000.00	
2 Enseignement et formation	2'429'500.00	1'336'000.00		
3 Culte, culture et loisirs	454'200.00	82'900.00		50'000.00
4 Santé	85'200.00			
5 Prévoyance sociale	632'799.00	103'000.00	20'000.00	
6 Trafic	1'086'500.00	165'000.00	902'000.00	
7 Protection et aménagement de l'environnement	1'197'400.00	952'000.00	656'000.00	
8 Economie publique	134'500.00	238'000.00		56'500.00
9 Finances et impôts	424'000.00	4'900'000.00		
	7'544'249.00	7'962'900.00	1'683'000.00	

Investissements nets	1'626'500.00
Marge d'autofinancement	1'303'950.00
Amortissements comptables	885'299.00
+/- fortune	418'651.00

Budget adopté par le Conseil communal en séance du 6 novembre 2006

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

0. Administration générale

BUDGET 2007

Charges Revenus

LEGISLATIF

Votations et élections	5'000.00	
------------------------	----------	--

EXECUTIF

Honoraires du conseil	115'000.00	
-----------------------	------------	--

Charges sociales	15'000.00	
------------------	-----------	--

ADMINISTRATION GENERALE ET DIVERS

Frais de commissions	10'000.00	
----------------------	-----------	--

Personnel administratif	295'000.00	
-------------------------	------------	--

Conciergerie	13'000.00	
--------------	-----------	--

Charges sociales	65'000.00	
------------------	-----------	--

Frais de formation	2'000.00	
--------------------	----------	--

Fournitures de bureau	15'000.00	
-----------------------	-----------	--

Mobiliers et machines	8'000.00	
-----------------------	----------	--

Eau, énergie, combustibles	10'000.00	
----------------------------	-----------	--

Produits de conciergerie	3'000.00	
--------------------------	----------	--

Entretiens bâtiments	10'000.00	
----------------------	-----------	--

Informatique	20'000.00	
--------------	-----------	--

Entretien et maintenance machines de bureau	10'000.00	
---	-----------	--

Frais de déplacements	1'000.00	
-----------------------	----------	--

Frais de communication	8'000.00	
------------------------	----------	--

Frais d'information	5'000.00	
---------------------	----------	--

Frais de port et CCP	20'000.00	
----------------------	-----------	--

Assurances	32'000.00	
------------	-----------	--

Site informatique communal	5'000.00	
----------------------------	----------	--

Conseils juridiques	2'000.00	
---------------------	----------	--

Frais de réception, représentation et manifestations	45'000.00	
--	-----------	--

Cotisations et dons	10'000.00	
---------------------	-----------	--

Frais divers	2'000.00	
--------------	----------	--

Amortissement ordinaire patrimoine administratif	1'600.00	
--	----------	--

Association régional de Sion (ARS)	12'500.00	
------------------------------------	-----------	--

Sierre Région	3'000.00	
---------------	----------	--

Recettes diverses		2'000.00
-------------------	--	----------

Emoluments administratifs		5'000.00
---------------------------	--	----------

Part de la Bourgeoisie aux frais administratifs		2'500.00
---	--	----------

Contributions de tiers sur salaires		45'000.00
-------------------------------------	--	-----------

Allocations pertes de gains		10'000.00
-----------------------------	--	-----------

Personnel imputé		
------------------	--	--

743'100.00	
------------	--

64'500.00	
-----------	--

I. Sécurité publique

BUDGET 2007

	Charges	Revenus
<i>CADASTRE</i>		
Frais de taxation	1'000.00	
Cubage des bâtiments	6'500.00	
Frais de conservation du cadastre	23'500.00	
Contrôle des poids & mesures	1'000.00	
Frais divers	1'000.00	
Amortissements comptables	30'000.00	
Emoluments cadastre		10'000.00
Subvention cadastre		500.00
<i>POLICE DE L'HABITANT ET BUREAU DES ETRANGERS</i>		
Personnel administratif	90'000.00	
Charges sociales	20'000.00	
Fournitures de bureau	3'000.00	
Entretien d'immeubles	1'000.00	
Frais cartes d'identité, passeports et AO	15'000.00	
Frais permis de séjour	7'500.00	
Frais divers	1'000.00	
Permis de séjour		15'000.00
Cartes d'identité, passeports et AO		25'000.00
<i>CORPS DE POLICE LOCALE</i>		
Tribunal de police	200.00	
Matériel et équipement police	5'000.00	
Frais de véhicules	3'000.00	
Frais divers	1'000.00	
Amortissements comptables	25'000.00	
Police cantonale	1'000.00	
Redevances établissements publics		1'000.00
Patentes manifestations et jeux		2'000.00
Frais de transferts et concessions		500.00
Amendes de police		5'000.00
<i>JUGE DE COMMUNE</i>		
Juge, vice-juge et greffier	7'500.00	
Charges sociales	1'000.00	
Fournitures de bureau	1'000.00	
Emoluments juge de commune		1'500.00
<i>CHAMBRE PUPILLAIRE & TUTELAIRE</i>		
Chambre pupillaire	12'000.00	
Charges sociales	1'500.00	
Tutelle officielle	3'600.00	
Emoluments chambre pupillaire		1'500.00
<i>POLICE DU FEU</i>		
Corps de sapeurs pompiers	25'000.00	
Matériel et équipement lutte incendie	20'000.00	
Frais de téléphone	1'500.00	

Assurances et cotisations CSP	1'000.00	
Frais divers	1'000.00	
Amortissements service du feu	0.00	
Centre de secours-incendie	750.00	
Taxes d'exemption service du feu		35'000.00
Service du feu - subvention cantonale		5'000.00
<i>PROTECTION POPULATION</i>		
<i>PROTECTION CIVILE</i>		
Matériel Pci	1'000.00	
Eau, énergie, combustible	10'000.00	
Entretien des bâtiments	2'000.00	
Frais de téléphone	500.00	
Amortissement ordinaire patrimoine administratif	24'000.00	
Part PCI intercommunale	8'000.00	
Location PC		17'000.00
Subventions entretien abri PC		2'500.00
	357'050.00	121'500.00

2. Enseignement et formation

BUDGET 2007

Charges Revenus

ECOLES PRIMAIRES ET ENFANTINES

Conciergerie	35'000.00	
Traitements degré primaire	1'015'000.00	
Personnel enseignant spécialisé	35'000.00	
Charges sociales	15'000.00	
AVS/AI/APG/AC/LFFP degré primaire	92'000.00	
Caisse de pension degré primaire	101'000.00	
Matériel d'enseignement	40'000.00	
Matériel informatique	5'000.00	
Mobiliers et machines	15'000.00	
Eau, énergie, combustible	20'000.00	
Produits d'entretien	6'000.00	
Entretien bâtiments	25'000.00	
Entretien de mobiliers	8'000.00	
Frais de communication	1'000.00	
Assurances des élèves	1'000.00	
Activités para-scolaires	20'000.00	
Frais divers	1'000.00	
Amortissement bâtiments scolaires	48'500.00	
Location de la salle de gym		6'000.00
Recettes diverses		5'000.00
Taxes d'écolage des non domiciliés		2'000.00
Participation parents matériel scolaire		7'000.00
Récupérations pertes de gain		22'500.00
Subside matériel scolaire		4'000.00
Subvention personnel enseignant spécialisé		1'500.00
Subvention acquise du canton (degré primaire)		682'000.00
CYCLE D'ORIENTATION		
Traitement degré CO	600'000.00	
AVS/AI/APG/AD degré CO	54'000.00	
Caisse de pension degré CO	61'000.00	
Transports des élèves CO	35'000.00	
Ecolage du CO	170'000.00	
Récupérations pertes de gain		2'000.00
Subventions transports CO		14'000.00
Subvention acquise du canton CO		590'000.00
ECOLES SPECIALISEES		
Ecolage écoles spécialisées	15'000.00	
ECAV	5'000.00	
FORMATION PROFESSIONNELLE		
AUTRES TÂCHES LIEES A LA FORMATION		
Frais d'itinéraires pour apprentis	6'000.00	
	2'429'500.00	1'336'000.00

3. Culte, culture & loisirs

BUDGET 2007

	Charges	Revenus
--	---------	---------

BIBLIOTHEQUES

Divers frais bibliothèque	1'000.00	
Locaux bibliothèque (2/3)	3'400.00	
Subventions bibliothèque	2'500.00	

SOCIETES LOCALES

Subsides aux sociétés locales	22'000.00	
Subsides spéciaux aux sociétés	25'000.00	
Prestations aux sociétés	25'000.00	

AUTRES TÂCHES CULTURELLES

Eau, énergie, combustible	6'000.00	
Entretien des bâtiments	15'000.00	
Passeport-vacances	2'500.00	
Activités culturelles	7'500.00	
Frais divers	4'000.00	
Amortissements "culture, loisirs"	51'300.00	
Location Sonvillaz		2'000.00

PARCS PUBLICS ET CHEMINS PEDESTRES

Entretien des places, parcs et jardins	20'000.00	
Entretien des chemins pédestres	5'000.00	

SPORTS

TERRAINS & INSTALLATIONS SPORTIVES

Entretien infrastructures sportives et culturelles	5'000.00	
Part entretien infrastructures sportives et culturelles	15'000.00	

AUTRES LOISIRS

Location couvert de Beulet		9'000.00
Location salle de la Cible		5'000.00
Autres locations de salles		8'000.00

EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Traitement desservance	110'000.00	
Conciergerie des bâtiments	2'000.00	
Charges sociales	20'000.00	
Eau, énergie, combustibles	12'000.00	
Entretien bâtiments du culte	10'000.00	
Entretien de la Crypte	2'000.00	
Fêtes religieuses	1'500.00	
Assurances	6'000.00	
Amortissements bâtiments du culte	53'000.00	
Contributions à l'église catholique	25'000.00	
Revenu des immeubles culte		12'000.00
Location de la crypte		900.00
Contributions desservance Uvrier		45'000.00
Recettes diverses		1'000.00

EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE

Contribution à l'Eglise Réformée	2'500.00	
----------------------------------	----------	--

454'200.00	82'900.00
------------	-----------

4. Santé

BUDGET 2007

Charges Revenus

CENTRE MEDICO-SOCIAL

Locaux service médico-social	1'700.00
------------------------------	----------

Frais de communication	500.00
------------------------	--------

CMS régional	48'000.00
--------------	-----------

PROPHYLAXIE DENTAIRE

Frais dentaires scolaires	30'000.00
---------------------------	-----------

CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES

Contrôle denrées alimentaires	5'000.00
-------------------------------	----------

85'200.00

5. Prévoyance sociale

BUDGET 2007

	Charges	Revenus
--	---------	---------

AGENCE AVS

Frais de taxation	1'000.00	
Agence AVS		7'500.00

PART COMMUNALE A LA CONTRIBUTION AVS ET AI DU CANTON

Journée et fête des Aînés	10'000.00	
Financement AVS-AI	106'500.00	

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES AVS-AI

Prestations complémentaires AVS/AI	103'500.00	
Aide complémentaire cantonale	1'300.00	

PROTECTION DE LA JEUNESSE

Placements enfants hors-canton	5'500.00	
--------------------------------	----------	--

GARDERIE D'ENFANTS, CRECHES

Frais d'entretien et divers	2'000.00	
Achat mobilier et matériel	1'000.00	
Matériel éducatif	1'500.00	
Eau, énergie, combustible	2'000.00	
Frais de communication	500.00	
Amortissement garderie d'enfants	19'999.00	
Garderie d'enfants	77'000.00	
Participation des parents		45'000.00
Subventions cantonales		20'000.00

HANDICAPES

Intégration des personnes handicapées	16'000.00	
---------------------------------------	-----------	--

ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL (EMS)

Assurances Home Le Carillon	9'000.00	
Intérêts bancaires	40'000.00	
Amortissement Home "Le Carillon"	57'500.00	

AIDE SOCIALE INDIVIDUELLE

Secours et assistance	85'000.00	
Récupération frais d'assistance		10'000.00
Subventions d'assistance		20'000.00

FOND CANTONAL POUR L'EMPLOI

Fond cantonal pour l'emploi	26'500.00	
-----------------------------	-----------	--

AUTRES TACHES D'ASSISTANCE

Aide sociale des réfugiés	2'000.00	
Oeuvres d'utilité publique	20'000.00	
Contribution à la famille	45'000.00	
Restitution de collectivités publiques		
Part communale sur agrégations bourgeoises		500.00

632'799.00	103'000.00
------------	------------

6. Trafic

BUDGET 2007		
	Charges	Revenus
<i>ROUTES CANTONALES</i>		
Entretien des routes cantonales	80'000.00	
Construction et correction des routes cantonales	60'000.00	
<i>RESEAU DES ROUTES COMMUNALES</i>		
Traitement personnel TP	290'000.00	
Charges sociales	65'000.00	
Signalisation routière	5'000.00	
Outillage & matériel	5'000.00	
Eclairage public	60'000.00	
Entretien réseau routier	15'000.00	
Déblaiement neige et glace	30'000.00	
Frais de machines et véhicules	10'000.00	
Assurances des véhicules	5'000.00	
Frais divers	2'000.00	
Amortissement ordinaire patrimoine administratif	419'500.00	
Récupérations pertes de gains		5'000.00
Permis de fouilles		5'000.00
Subventions déblaiement des neiges		2'000.00
Personnel imputé		153'000.00
<i>ENTREPRISE DE TRAFIC REGIONAL</i>		
Participation au trafic régional	40'000.00	
	1'086'500.00	165'000.00

7. Protection, aménagement de l'environnement

BUDGET 2007 Charges Revenus

APPROVISIONNEMENT ET ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Electricité pompage	35'000.00	
Entretien et installation du réseau	25'000.00	
Entretien du réservoir	5'000.00	
Entretien des compteurs d'eau	3'000.00	
TVA à payer	500.00	
Frais de communication	500.00	
Frais d'analyse des eaux	2'500.00	
Plan des conduites	3'500.00	
Frais d'encaissement taxes par ESR SA	5'000.00	
Réseau d'eau potable	38'000.00	
Personnel administratif et d'exploitation	30'000.00	
Intérêts sur emprunts	12'000.00	
Taxes annuelles d'eau potable		150'000.00
Travaux effectués pour des tiers		2'000.00
Contributions communales au service de l'eau potable		8'000.00

ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Electricité réseau d'égouts	7'000.00	
Entretien des canalisations	30'000.00	
TVA à payer	7'000.00	
Frais de communication	1'000.00	
Plan des conduites	500.00	
Frais d'encaissement des taxes par ESR SA	10'000.00	
Perte sur débiteur	1'000.00	
Réseau d'eaux usées	80'000.00	
Step intercommunale Chandoline	150'000.00	
Personnel administratif et d'exploitation	15'000.00	
Intérêts sur emprunt	70'000.00	
Taxe eaux usées		250'000.00
Contributions communales au service des eaux usées		121'500.00

TRAITEMENT DES DECHETS

Entretien des moloks et containers	5'000.00	
TVA à payer	10'000.00	
Frais de la déchetterie	70'000.00	
Recyclage des déchets	10'000.00	
Transport ramassage ordures	60'000.00	
Amortissement ordinaire patrimoine administratif	17'500.00	
Centre de ramassage des déchets carnés	1'000.00	
Personnel administratif et d'exploitation	35'000.00	
Intérêts sur emprunt	5'000.00	
Taxe enlèvement ordures		275'000.00
Contributions communales au service des déchets		73'500.00

USINE D'INCINERATION DES ORDURES MENAGERES

Traitement des déchets	135'000.00	
------------------------	------------	--

<i>CIMETIERES ET COLUMBARIUM</i>		
Entretien cimetière	3'000.00	
Service des inhumations	8'000.00	
Amortissement ordinaire patrimoine administratif	4'400.00	
Personnel administratif et d'exploitation	10'000.00	
Taxes Columbarium		4'000.00
Taxes d'inhumation		8'000.00
<i>CORRECTION DES EAUX</i>		
Entretien du Rhône	10'000.00	
Entretien de la Lienne	20'000.00	
Entretien des canaux	15'000.00	
Fonds de correction des cours d'eau	1'000.00	
Amortissement ordinaire patrimoine administratif		
Personnel administratif et d'exploitation	18'000.00	
Vente de graviers		500.00
Subventions entretien des cours d'eau		30'000.00
<i>PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</i>		
Entretiens parcelles communales	5'000.00	
Amortissement ordinaire patrimoine administratif		
Service communale eau potable	8'000.00	
Service communal eaux usées	121'500.00	
Service communal déchets	73'500.00	
Location de terrains		2'000.00
Recettes diverses		2'000.00
<i>BALAYAGE DES RUES & PLACES</i>		
Balayage des rues & places	6'000.00	
<i>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</i>		
Enquêtes publiques	4'000.00	
Autorisations cantonales de bâtir	10'000.00	
Autorisation de bâtir		25'000.00
Amendes de constructions		500.00
	1'197'400.00	952'000.00

8. Economie publique

BUDGET 2007

	Charges	Revenus
--	---------	---------

AGRICULTURE

Salaires viticoles	55'000.00	
Inspecteur du bétail et aides	1'000.00	
Charges sociales	3'500.00	
Frais d'exploitation des domaines	6'000.00	
Entretien place phytosanitaire	1'500.00	
Traitement contre les parasites	2'000.00	
Amortissement ordinaire patrimoine administratif	15'000.00	
Subventions agricoles et viticoles	0.00	
Produit de la viticulture		80'000.00
Produit de l'arboriculture		12'000.00
Divers produits du patrimoine		1'000.00
Registre des vignes		1'500.00

IRRIGATION

Entretien des bisses et meunières	10'000.00	
Amortissement ordinaire patrimoine administratif	0.00	
Personnel administratif et d'exploitation	30'000.00	
Vente eau irrigation		500.00

SYVICULTURE

Entretien des forêts	1'000.00	
----------------------	----------	--

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT

Contributions économique et touristique	7'500.00	
Place Euro-Relais		2'000.00

INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE

Promotion économique	2'000.00	
Location zone industrielle Mangold		6'000.00

ELECTRICITE

Concessions et redevances hydrauliques		50'000.00
Energie gratuite Lienne SA		40'000.00
Redevances ESR SA		45'000.00

134'500.00	238'000.00
------------	------------

9. Finances et impôts

	BUDGET 2007	
	Charges	Revenus
Pertes sur débiteurs	35'000.00	
Remises sur débiteurs	3'000.00	
Provision pour pertes sur débiteurs	10'000.00	
Impôt revenu des personnes physiques		3'600'000.00
Impôt fortune des personnes physiques		500'000.00
Impôt retenu à la source		80'000.00
Impôt personnel		12'000.00
Impôt récupéré		2'000.00
Impôt foncier personnes physiques		150'000.00
Prestation en capital		100'000.00
Bénéfice de liquidation		20'000.00
Amendes fiscales		1'000.00
<i>IMPÔTS PERSONNES MORALES</i>		
Impôt sur le bénéfice des sociétés		125'000.00
Impôt sur le capital des sociétés		50'000.00
Impôt foncier des personnes morales		60'000.00
<i>AUTRES IMPÔTS</i>		
Impôt cantonal	12'000.00	
Part cantonale à l'impôt sur les chiens	4'000.00	
Impôt sur immeubles bâtis	40'000.00	
<i>IMPÔTS</i>		
Impôt sur immeubles bâtis		10'000.00
Impôt sur les gains immobiliers		15'000.00
Impôt sur les gains de loterie		10'000.00
Impôt sur les successions et donations		10'000.00
Impôt sur les chiens		12'000.00
<i>PEREQUATION FINANCIERE</i>		
Fonds de péréquation financière	39'000.00	
<i>PART DES COMMUNES AUX IMPÔTS CANTONAUX</i>		
<i>INTERÊTS</i>		
Frais bancaires	500.00	
Dettes à court terme	5'000.00	
Intérêts moratoires	3'000.00	
Dettes à long terme	240'000.00	
Intérêts rémunérateurs s/impôts	20'000.00	
Intérêts sur placements		5'000.00
Intérêts de retard et frais récupérés		50'000.00
Dividendes et intérêts sur parts sociales		1'000.00
Intérêts imputés aux services eau-égouts-voirie		87'000.00
<i>PATRIMOINE FINANCIER</i>		
Amortissements comptables		
<i>AMORTISSEMENTS</i>		
Organe de révision	12'500.00	
	424'000.00	4'900'000.00

INVESTISSEMENTS

Mensurations officielles lot 5	30'000.00	
Véhicule police	25'000.00	
Centre scolaire	30'000.00	
Equipement informatique scolaire	20'000.00	
Subvention cantonale informatique		6'500.00
Etude nouvelle garderie d'enfants	20'000.00	
Travaux divers	60'000.00	
Aménagement zone Mangold	650'000.00	
Eclairage public	30'000.00	
Dépôt militaire Beulet	162'000.00	
Nouveau réservoir	100'000.00	
Raccordement pompage Sion (report 2006)	300'000.00	
Réalisation eau potable Beulet	30'000.00	
Taxes de raccordement eau potable		25'000.00
Réalisation égouts Beulet	120'000.00	
Réfection égouts village	100'000.00	
Taxes de raccordement eaux usées		25'000.00
Cimetière (jardin du souvenir)	6'000.00	
	1'683'000.00	56'500.00
<i>Investissements nets</i>		<i>1'626'500.00</i>
	1'683'000.00	1'683'000.00

Planification financière 2007

Résultats	Compte 2005	Budget 2006	Budget 2007	Planfin 2008	Planfin 2009	Planfin 2010
Prévisions compte de fonctionnement						
Total des charges financières	4'876'938	5'173'250	6'658'950	6'800'000	6'900'000	7'000'000
Total des revenus financiers	7'201'316	6'567'500	7'962'900	8'000'000	8'050'000	8'100'000
Marge d'autofinancement	2'324'378	1'394'250	1'303'950	1'200'000	1'150'000	1'100'000
Amortissements ordinaires	864'984	851'000	884'000	1'058'000	1'174'000	1'350'000
Amortissements complémentaires	500'000	0	0	0	0	0
Amortissement découvert au bilan	0	0	0	0	0	0
Excédent revenus (+) charges (-)	959'394	543'250	419'950	142'000	-24'000	-250'000

Prévision du compte des investissements						
Total des dépenses	464'552	925'000	1'683'000	3'200'000	2'000'000	2'000'000
Total des recettes	94'566	50'000	56'500	575'000	575'000	100'000
Investissements nets	369'986	875'000	1'626'500	2'625'000	1'425'000	1'900'000

Financement des investissements						
Report des investissements nets	369'986	875'000	1'626'500	2'625'000	1'425'000	1'900'000
Marge d'autofinancement	2'324'378	1'394'250	1'303'950	1'200'000	1'150'000	1'100'000
Excédent (+) découvert (-) de financement	1'954'392	519'250	-322'550	-1'425'000	-275'000	-800'000

Modification de la fortune/découvert						
Solde du compte de fonctionnement	959'394	543'250	419'950	142'000	-24'000	-250'000
Amortissement du découvert	0	0	0	0	0	0
Fortune nette (+) / découvert du bilan (-) 12/05	3'004'765	3'548'015	3'967'965	4'109'965	4'085'965	3'835'965

Fiscalité et Parafiscalité

	BUDGET 2007	BUDGET 2006	COMPTES 2005
<i>Coefficient du taux d'impôt</i>	1.2	1.2	1.2
<i>Indexation</i>	140	140	135
<i>Taxe personnelle</i>	12.--	12.--	12.--
<i>Taxe de non-pompier</i>	2.5 %	2.5 %	2.5 %
<i>Taxe sur les chiens, part communale</i>	80.--	80.--	80.--
<i>Taxe ordures</i>	180.-- = -1- personne 250.-- = couple 300.-- = famille	180.-- = -1- personne 250.-- = couple 300.-- = famille	180.-- = -1- personne 250.-- = couple 300.-- = famille
<i>Taxe d'épuration des eaux usées</i>	1.50/m ³	1.50/m ³	1.40/m ³
<i>Taxe de fourniture d'eau potable</i>			

INFORMATIONS DIVERSES

Mérite léonardin

Il consiste à récompenser toute personne ou groupement qui se distingue dans le domaine du sport, de l'art et de la culture. Un formulaire officiel est à la disposition du public auprès du secrétariat communal ou sur le site www.st-leonard.ch et il doit être remis avant le 31 janvier de l'année suivante.

Manifestations locales

Nous prions les sociétés de bien vouloir informer systématiquement le secrétariat communal pour toutes les manifestations organisées afin de tenir à jour ce calendrier.

Déblaiement des neiges - Stationnement

Nous attirons l'attention des automobilistes sur l'art. 20 de l'ordonnance sur les règles de la circulation routière du 30 novembre 1962 :

« Lors de chutes de neige, il est interdit de laisser des véhicules en stationnement au bord des routes afin de ne pas gêner le déblaiement des neiges ».

Les véhicules en stationnement illicite seront évacués et emmenés à la fourrière, ceci à la charge du propriétaire.

Déchets - Branches - Sarments

Lors des différents travaux de taille, les recommandations suivantes sont à respecter :

- les branches des arbres et les haies le long des routes et des chemins communaux seront élaguées afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public;
- les branches coupées ou les sarments seront amenés à la décharge contrôlée. Néanmoins, les agriculteurs professionnels broieront leurs déchets sur place, afin de ménager les finances communales.

Routes - Circulation

Nous vous informons que durant la période de gel, les poids lourds ne doivent pas emprunter les routes de campagne. En cas de non-observation de cette interdiction, les éventuels dommages seront à la charge de l'entreprise de transport concernée ou du maître de l'ouvrage.

Nous rappelons à la population qu'il est interdit de laisser tout véhicule automobile dépourvu de plaques de contrôle sur le domaine public ou privé si le fond n'est pas en matière dure (bétonné, pavé, dallé, goudronné, etc...).

Nous prions les agriculteurs de procéder systématiquement au nettoyage des routes, ce particulièrement dans la zone à bâtir, afin de donner à notre localité, une image propre et accueillante.

Baby Sitting

Par le biais de l'APEL qui soutient financièrement cette formation, des jeunes sont à votre disposition. Tout renseignement complémentaire peut être demandé directement au secrétariat communal ou sur les sites www.st-leonard.ch et <http://mypage.bluewin.ch/apel>.

Moloks

Seules les ordures ménagères en **sacs fermés** sont autorisées et tout dépôt extérieur est strictement interdit.

Décharge

Durant la période du 1^{er} octobre au 31 mars, la décharge est ouverte les lundis et mercredis de 16h00 à 17h00 et les samedis de 11h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. D'autre part, selon l'article 2 du règlement communal sur le ramassage et le traitement des ordures : **« les entreprises artisanales et industrielles doivent assurer elles-mêmes le transport de leurs déchets à l'usine et se conformer au règlement d'exploitation de l'UTO. »**

Les cartes d'accès à la décharge sont distribuées au secrétariat communal et directement à la déchetterie. Soit est laissé aux citoyens léonardins de se munir de cette carte, des contrôles seront opérés avec le risque de ne rien pouvoir déposer...

144 - Secours valaisan

Accidents - Maladie - Urgences - Détresse : un seul numéro le 144.

Site Internet

Pour toutes informations utiles, tapez www.st-leonard.ch et notre adresse E-mail : admin.stleo@st-leonard.ch.